



VOIE PROFESSIONNELLE

CAP

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Histoire-géographie

ENSEIGNEMENT

COMMUN

HISTOIRE : LA FRANCE DEPUIS 1789 : DE L’AFFIRMATION DÉMOCRATIQUE À LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

PREMIER THÈME : LA FRANCE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE À LA V^E RÉPUBLIQUE : L’AFFIRMATION DÉMOCRATIQUE

Thème 1

- La Révolution française a aboli l’Ancien Régime et la monarchie mais l’établissement durable de la République et de la démocratie est le fruit d’une histoire complexe.
- L’héritage révolutionnaire pèse sur l’image de la République et des républicains tout au long du XIX^e siècle. La Révolution est associée à de grandes transformations (Constitution écrite, nouvelle organisation administrative du pays...) mais aussi à l’exécution du roi et à la Terreur. La Restauration et la Monarchie de Juillet ont écarté la solution républicaine mais elles ont conservé une partie de l’héritage révolutionnaire et elles ont développé les bases du gouvernement représentatif. La II^e République, « démocratique et sociale », instaure le suffrage universel masculin et abolit définitivement l’esclavage en 1848.
- La III^e République (1875-1940) permet la diffusion d’une culture républicaine et adopte de grandes lois fondatrices des libertés individuelles et collectives. Elle est suffisamment légitime pour affronter de graves crises politiques et survivre à la Première Guerre mondiale. Affaiblie par la crise des années 1930, la III^e République s’effondre lors de la défaite de 1940 qui conduit à son remplacement par un régime autoritaire. Les idéaux républicains survivent au sein de la Résistance et de la France Libre, permettant la refondation de la République dès 1944 autour d’un nouveau pacte social.
- En 1958, face à l’instabilité de la IV^e République et dans le contexte de la crise algérienne, Charles de Gaulle pose les bases d’une nouvelle République attribuant plus de pouvoir au président de la République.
- Depuis 1962, le président de la République est élu au suffrage universel direct.

Retrouvez éducol sur



<p>Notions :</p> <p>Monarchie, Code civil, démocratie, libertés individuelles et collectives, laïcité, république, suffrage universel.</p>	<p>Capacités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compléter ou réaliser une frise chronologique mentionnant les régimes politiques depuis 1789. - Définir la République ou/et identifier ses symboles. - Raconter le combat d'un(e) républicain(e) pour les idéaux républicains. - Relever les compétences et les prérogatives du président de la République sous la V^e République. 	<p>Repères : (en italiques, les repères du collège)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1789 : <i>Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen</i> - 1848 : <i>adoption du suffrage universel masculin sous la II^e République.</i> - 1881-82 : <i>loi sur la liberté de la presse et sur la liberté de réunion.</i> - 1882 : <i>Jules Ferry et l'école gratuite, laïque et obligatoire.</i> - 1905 : <i>séparation des Églises et de l'État.</i> - 1936 : <i>congés payés.</i> - 1940 : <i>effondrement de la III^e République.</i> - 1944 : <i>droit de vote des femmes.</i> - 1958 : <i>constitution de la V^e République.</i> - 1962 : <i>instauration du suffrage universel direct pour l'élection du président de la République.</i>
<p>Lien avec l'EMC : « Liberté et démocratie » ; « La protection des libertés : défense et sécurité ».</p>		

La Révolution française apparaît aujourd'hui comme un événement matriciel dans la lecture de l'affirmation de la démocratie en France. Toutefois, il convient d'éviter toute lecture linéaire et déterministe dans « l'affirmation démocratique » car l'idée que seule la République peut incarner la démocratie s'établit progressivement en France et rencontre tout au long de la période de nombreuses oppositions.

Contribution au programme de cycle

L'approche par le temps long dans ce thème permet de souligner comment se forment la démocratie et l'identité du citoyen en France au cours de la période contemporaine : l'acquisition de nouveaux droits non seulement politiques (la conquête du suffrage universel jusqu'au droit de vote élargi aux femmes en 1944, l'ouverture du droit de vote aux élections locales et européennes aux citoyens européens) mais également sociaux (droit à la santé, au logement, au travail...).

Thème d'étude

Retrouvez éducol sur



Enjeux et finalités problématisés

De la Révolution française à la fin du XIX^e siècle, la France recherche un système politique stable, pérenne, capable d'être accepté par la plus grande majorité des Français. Cette recherche explique selon François Furet la multitude de régimes que connaît le pays à partir de 1789 : monarchies, empires, républiques, tous plus ou moins libéraux et/ou autoritaires, se succèdent jusqu'à la chute du Second Empire, le 4 septembre 1870. François Furet insiste sur le temps long de la Révolution française s'organisant en deux cycles :

- le premier, plus court, s'étendant de 1789 au Premier Empire, où se succèdent des expérimentations politiques alimentant, au cours du XIX^e siècle, des réflexions qui forgent ses valeurs ;
- puis un cycle plus long, jusque dans les années 1870, où s'affrontent les partisans du retour à l'Ancien Régime et les partisans divisés de la Révolution. Tous les régimes politiques se positionnent par rapport à l'héritage de la Révolution, soit pour l'accepter complètement ou partiellement, soit pour le rejeter et le combattre. Ainsi, tout au long du XIX^e siècle, la mémoire de la Révolution « structure en profondeur l'histoire politique et sociale de la majeure partie du siècle »¹.

Les régimes monarchiques et le Second Empire s'inscrivent aussi dans une certaine continuité (bien qu'imparfaite) avec l'héritage révolutionnaire : le suffrage, bien que censitaire, établi en 1815, est élargi sous la monarchie de Juillet. Sous le Second Empire, les Français votent au cours d'élections et de plébiscites dont les modalités sont encadrées. L'idée de représentation avec des Chambres élues et une pratique parlementaire sont présentes dès la Restauration. Toutefois, il faut attendre 1830 pour que soit reconnue la souveraineté de la nation et 1848 pour que soit établi le suffrage universel masculin. Le pouvoir législatif fluctue quant à lui entre période d'affirmation (sous la monarchie de Juillet) et période d'affaiblissement (dans la première décennie du Second Empire). Ces régimes ne sont pas démocratiques mais ils contribuent à ancrer certaines pratiques qui permettront ultérieurement d'asseoir la démocratie dans la culture politique française.

Apparaissant au cours du XIX^e siècle, comme modèle puis contre-modèle, les valeurs révolutionnaires trouvent leur expression la plus aboutie dans la décennie 1870 avec la mise en place de la « République française ». En France, la République désigne alors à la fois un système constitutionnel et un système de valeurs définies lors de la période révolutionnaire mais également produites par des débats internes. Pourtant, le choix d'un régime républicain est très contesté dans un contexte marqué par la défaite désastreuse de 1870 : l'opposition des monarchistes ou bonapartistes, les divisions entre les républicains rendent incertaines les premières années du régime qui doit se faire accepter. La République établit ses lois constitutionnelles en 1875 et les républicains détiennent pleinement le pouvoir à partir de 1879. L'affirmation des libertés tout en maintenant l'ordre permet au régime de se stabiliser et de perdurer : il surmonte les crises politiques (la crise boulangiste, les attentats anarchistes, l'affaire Dreyfus) et les guerres (la Première Guerre mondiale) et rallie progressivement ses opposants (catholiques par exemple) bien que demeurent des opposants auxquels la défaite de 1940 va offrir l'occasion inespérée de mettre fin à la III^e République et de « régler des comptes ».

La République est bannie entre 1940 et 1944 et remplacée par le régime de l'État

Retrouvez éducol sur



1. Henry Rousso, in préface de Sylvie Aprile, *La révolution inachevée*, Belin, Histoire de France, 2010, p.8.

français qui met en sommeil la démocratie et les valeurs portées par la République. Les mouvements de la Résistance, unis dans le CNR, réaffirment les principes républicains et les valeurs démocratiques.

Par ailleurs, la République change car le régime républicain évolue : trois Républiques se sont succédé depuis 1870 (III^e, IV^e et V^e Républiques) qui témoignent d'orientations constitutionnelles différentes et de débats démocratiques sur ce qu'est la République comme le montrent les débats autour de la laïcité. Ces changements de régime interviennent dans des contextes de crises et de guerres : défaites militaires de 1870 et de 1940, victoire de la France Libre et de la Résistance en 1945, crise algérienne de 1958.

La deuxième moitié du XX^e siècle se caractérise par une relecture de cette République qui s'éloigne d'un parlementarisme mis en échec par la décolonisation au profit d'un modèle présidentiel s'incarnant d'abord dans son fondateur, le général de Gaulle, puis démontrant une capacité d'adaptation : née dans des circonstances exceptionnelles, la V^e République survit au général de Gaulle et s'adapte aux défis auxquels la France est confrontée (comme en témoignent les révisions constitutionnelles). La République s'affirme démocratique et sociale avec l'ouverture du suffrage aux femmes en 1944 et la mise en œuvre de l'État providence.

Finalement, la République est un régime mais aussi un modèle politique. Comme le rappelle Serge Berstein, c'est un ciment idéologique qui soude les Français autour de valeurs communes. Ces valeurs partagées sont personnifiées par la République et ses symboles : le drapeau tricolore, l'allégorie de Marianne, le Panthéon, les monuments aux morts, le 14 juillet, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen... Ces éléments expliquent que les Français confondent fréquemment république et démocratie, alors que ce sont deux notions souvent liées mais différentes.

Articulation avec le thème 2

La République française a fait le choix de participer à la fondation de la communauté européenne dès 1951 (il est ainsi possible de souligner le rôle essentiel de la IV^e République dans la modernisation de la France). Parmi les valeurs réaffirmées par les traités intégrateurs et notamment ceux qui encadrent les élargissements successifs (article 49 du traité de l'Union européenne), la démocratie est considérée comme primordiale, à travers « la stabilité d'institutions garantissant la démocratie, l'État de droit, les Droits de l'homme et le respect des minorités et leur protection ».

Ainsi, il s'agit de montrer que non seulement la démocratie en France a pris la forme d'une République qui a muté et évolué au cours du XX^e siècle tout en restant fidèle à la souveraineté nationale mais également que ses choix sont ceux de la promotion de la démocratie et des Droits de l'homme au-delà de ses frontières.

Démarche d'étude

Orientations pour la mise en œuvre

Ce thème induit une approche équilibrée entre une lecture événementielle qui permet d'ancrer les repères temporels mais aussi une réflexion plus globale sur ce que sont la « **république** » et la « **démocratie** ». On aura soin de définir et différencier monarchie, république, démocratie. Il est conseillé de respecter la chronologie mais en donnant

Retrouvez éducol sur



la priorité aux continuités et aux ruptures qui permettront de comprendre comment s'est construite la démocratie au sein de la République française. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen apparaît comme un texte fondateur des valeurs et des orientations du modèle républicain français bien que la Déclaration date de l'année 1789. Plus de deux cents ans après sa rédaction, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 demeure un texte de référence en France et dans le monde. Elle a inspiré de nombreux autres textes protecteurs des droits de l'homme, dans notre pays (elle est inscrite dans le préambule des constitutions des IV^e et V^e Républiques) ou à l'échelle internationale comme par exemple dans la Convention européenne des droits de l'homme du 4 novembre 1950 (abordé dans le thème 2).

En outre, au cours du XIX^e siècle, la République peine à s'imposer et doit faire face à de nombreuses contestations. Ces dernières sont néanmoins matricielles car elles encouragent une définition plus explicite de ce qu'est la République (M. Agulhon). C'est à partir du vote des lois constitutionnelles (1875) que la République s'impose comme régime politique démocratique et légitime. Elle s'appuie sur les héritages laissés par les autres expériences républicaines comme le suffrage universel masculin de 1848, mais expérimente également un approfondissement des libertés et des droits sociaux (droit à la scolarité par exemple). Ce sont ainsi deux angles d'analyse qui permettront de souligner les permanences et les mutations à l'œuvre au sein de ce régime politique jusqu'à son acceptation et sa résistance aux crises. La République conquiert les cœurs car elle s'affirme libérale et car elle maintient l'ordre. De même, elle s'affirme dans l'espace public (hôtels de ville, écoles, palais de justice par exemple).

Enfin, la dernière phase peut s'étendre au cours du XX^e siècle où les crises que connaît la République provoquent une redéfinition de l'équilibre des pouvoirs glissant alors d'un régime parlementaire (III^e et IV^e République) à un régime donnant un poids plus important à l'exécutif en la personne du président sous la V^e République.

Articulation des différentes composantes (Notions et mots-clés/ Repères/Capacités)

Dans chaque séance, il est possible d'aborder différentes composantes du programme, une capacité travaillée peut permettre d'aborder des repères et des notions-clés.

La réalisation d'une frise chronologique apparaît comme un élément structurant de traitement du thème pour intégrer des repères clairs et relever les dates-clés. Elle peut être enrichie par des choix de couleurs permettant de faire apparaître les différents régimes, leurs caractéristiques qui relèvent ou non de la démocratie et les périodes de République. Si la démocratie ne s'incarne pas uniquement dans la République, elle apparaît cependant comme incomplète tant que la République ne s'impose pas.

De même, rappelons que les républicains évoluent de 1789 à l'avènement de la V^e République. Animés par des combats qui leur sont propres et qu'il convient de rappeler aux élèves, ils définissent leur république et l'incarnent dans des contextes spécifiques. De même, deux grandes visions de la République s'opposent et parfois s'affrontent pendant la période. On veillera à mettre en évidence quelques acteurs-clés de la période concernée.

Une ou deux pistes de mise en œuvre des capacités

Retrouvez éducol sur



On peut s'appuyer sur le territoire de proximité des élèves (mairie, école, monument aux morts) dans lequel il est possible de faire émerger les symboles de la République ou de mettre en évidence des moments républicains. Il est alors intéressant de s'interroger sur ce qui apparaît là encore comme des permanences et ce qui évolue en fonction du contexte (comme avec les représentations de Marianne combattante, ou solennelle, ou éplorée...). L'articulation entre les repères et la capacité « **Compléter ou réaliser une frise chronologique mentionnant les régimes politiques depuis 1789** » permet d'inscrire ce thème dans le temps long. Les repères fixés, la dimension symbolique peut permettre ensuite de travailler avec les élèves sur leur interprétation et la confronter avec celle des commanditaires.

Place du numérique

Le numérique peut être utilisé pour travailler certaines capacités, comme faire des recherches sur les capitales culturelles européennes, sur les jumelages. Le recours aux extraits commentés d'images d'archives (sur le [site de l'INA](#), sur [Lumni](#)) permet d'incarner les grands moments de l'histoire de la République : [l'élection du premier président de la IV^e République le 23 janvier 1947](#) ou la [présentation de la Constitution par Charles de Gaulle place de la République le 4 septembre 1958](#). Ces ressources peuvent être l'occasion de construire des diaporamas ou nourrir une chronologie...

Contributions du thème aux approches pluridisciplinaires

Le lien avec l'EMC apparaît comme incontournable notamment avec les thèmes « **Liberté et démocratie** », « **La protection des libertés : défense et sécurité** ». Ces liens permettront de poursuivre la réflexion menée en histoire et d'amener les élèves à comprendre le fonctionnement de la République et de la démocratie dans laquelle ils vivent.

De même, le professeur peut proposer de travailler sur l'architecture de la République dans le cadre des parcours artistiques et culturels.

Écueils à éviter

- Une lecture téléologique de cette période longue : la République s'installe difficilement et est remise en cause par l'État français. Le régime républicain est fragilisé pendant la guerre d'Algérie : en 1961, les acteurs du putsch d'Alger reprennent une sémantique révolutionnaire (« comité de salut public ») sans remettre en cause le principe de la République.
- Confondre « république » et « démocratie ».
- Privilégier une approche événementielle au détriment d'une réflexion plus globale sur l'évolution des régimes politiques. Et de même, ne donner aucun repère clair quant à l'évolution politique de la France durant cette période.

Retrouvez éducol sur



Pour aller plus loin

Bibliographie indicative

- Agulhon M. (2011), *La République, Tome 1 : 1880-1932*, Pluriel ;
- Agulhon M. (2014), *La République, Tome 2 : 1932 à nos jours*, Pluriel ;
- Andrieux J-Y, (2009), *L'architecture de la République*, SCÉREN-CNDP ;
- Duclert V., « Lire *La République* de Maurice Agulhon », in [Cahiers Jaurès 2016/1-2 \(N° 219-220\)](#), pages 37 à 46 ;
- Furet F. (2010), *La Révolution française*, Pluriel ;
- Houte A.-D., (2014) « La France sous la III^e, la République à l'épreuve 1880-1920 », *La Documentation photographique* n° 8101, La Documentation française ;
- Larrère M. (2018), « Voter en France de 1789 à nos jours », *La Documentation photographique* n° 8122, La Documentation française ;
- Larrère M. (2019), « Lieux et symboles de la République », *La Documentation photographique* n° 8130, La Documentation française ;
- Lecoq T. (dir.) (2018), *Enseigner De Gaulle*, collection « Maîtriser », Canopé Éditions ;
- Martin J.-C. (2006), « La Révolution », *La Documentation photographique* n° 8054, La Documentation française ;
- Nora P. (1997), *Les lieux de mémoire, tome 1 : La République*, Gallimard ;
- Richard B. (2012), *Les Emblèmes de la République*, CNRS Éditions, Paris ;
- Zuber V. (2017), « La laïcité dans la France et dans le monde », *La Documentation photographique* n° 8119, La Documentation française.

Sitographie indicative

- Le site <https://www.vie-publique.fr> sur l'organisation et la vie des pouvoirs publics ;
- Ressources sur [Lumni](#) ;
- Le site de la [présidence de la République](#) ;
- Un [dossier thématique sur les présidents de la République](#) du site *L'histoire par l'image* ;
- Un [dossier thématique sur la République et ses valeurs](#) sur le site de Canopé.